



OGDEN

MUNICIPALITÉ DE OGDEN  
ORDRE DU JOUR  
Séance ordinaire du conseil  
Mardi, 7 avril 2015 à 19 heures

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2015
4. Période de questions
5. Affaires portant sur les séances antérieures
6. Aménagement, urbanisme et développement
  - 6.1 Dépôt du rapport forestier
  - 6.2 Dépôt du rapport d'urbanisme
  - 6.3 Conférence gratuite pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement
7. Environnement et gestion des matières résiduelles
  - 7.1 Vente d'arbustes indigènes pour le reboisement des bandes riveraines
  - 7.2 Distribution de compost gratuit (Règle de Coaticook)
  - 7.3 Forum développement durable dans les collectivités pour la conseillère no. 6
  - 7.4 Formation pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement
8. Voirie, transport et travaux publics
  - 8.1 Rapport 2014 : programme de transport adapté pour personnes handicapées
  - 8.2 Octroi du contrat pour abat-poussière
  - 8.3 Appel d'offres pour le rechargement
  - 8.4 Utilisation du téléphone cellulaire d'urbanisme par l'employé de la voirie saisonnier pendant la saison 2015
  - 8.5 Niveleuse pour la saison 2015
  - 8.6 Travaux de mécanique sur le camion Dodge
  - 8.7 Usage du véhicule municipal par l'inspecteur en voirie
9. Finances
  - 9.1 Liste des comptes payés
  - 9.2 Liste des comptes à payer
  - 9.3 Rémunération du conseil (1<sup>er</sup> trimestre)
  - 9.4 Dépôt des états financiers 2014 et du rapport du vérificateur
10. Administration
  - 10.1 Formation gratuite pour la commis administrative
  - 10.2 Conférence web pour la directrice générale
  - 10.3 Appui au projet de la Société Historique de Stanstead / Musée Colby Curtis - REJETÉ
  - 10.4 Vente de meubles municipaux usagés
  - 10.5 Entretien du parterre à l'hôtel de ville
  - 10.6 Proclamation de la Semaine Nationale de la Santé Mentale 2015
  - 10.7 Don au Cimetière Griffin Hill au nom de Mme Faye Dustin
  - 10.8 Atelier de Formation 2015 - Sygem
11. Loisirs et culture
  - 11.1 Nomination des patrouilleurs nautiques
  - 11.2 Entente avec Shawn Palmer pour la saison 2015
  - 11.3 Nomination des préposés à l'émission des certificats d'usager et de lavage
12. Sécurité publique
13. Règlements et politiques internes
  - 13.1 Adoption - Règlement n° 2015.01 intitulé Règlement n° 2015.01 d'amendement au règlement de zonage
  - 13.2 Adoption – Projet de Règlement n° 2015.04 intitulé Règlement n° 2015.04 d'amendement au règlement de zonage et fixant la date de l'assemblée de consultation
  - 13.3 Adoption – Projet de Règlement n° 2015.05 intitulé Règlement n° 2015.05 d'amendement au règlement de loisissement et fixant la date de l'assemblée de consultation
  - 13.4 Adoption – Règlement n° 2015.06 intitulé Règlement n° 2015.06 d'amendement au règlement de permis et certificat



**OGDEN**

**MUNICIPALITÉ DE OGDEN**  
**ORDRE DU JOUR**  
**Séance ordinaire du conseil**  
**Mardi, 7 avril 2015 à 19 heures**

- 
- 14. Rapport du maire et rapport de la MRC de Memphrémagog**
    - 14.1 Diverses rencontres
    - 14.2 Divers dossiers de la MRC Memphrémagog
  - 15. Liste de correspondance**
  - 16. Période de questions**
  - 17. Levée de la séance**

---

*La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le*  
*lundi, 4 mai 2015 à 19 heures*



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>lms</i>	<i>yc</i>

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ogdén a eu lieu le 7 avril 2015 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogdén à Ogdén.

### **PRÉSENTS:**

Madame la conseillère Sylvie Lefebvre et messieurs les conseillers Jean R. Roy, Alain Carrier, Robert Lebrun et Richard Roy

### **ABSENT:**

Monsieur le conseiller Joe Stairs

**FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire Michael Sudlow. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Michael Sudlow déclare la séance ouverte. Il est 19 heures.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2015-04-080**

**Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE**

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2015**

**2015-04-081**

**Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2015 tel que présenté.**

**ADOPTÉE**

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il y avait une (1) personne présente dans la salle. Il n'y a pas eu de questions posées.

### **5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES**

Il n'y aucun sujet à traiter sous cette rubrique.



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>AmJ</i>	<i>7/c</i>

### 6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

#### 6.1 Dépôt du rapport forestier

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport forestier pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

#### 6.2 Dépôt du rapport d'urbanisme

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

#### 6.3 Conférence gratuite pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Memphrémagog offre une conférence gratuite aux employés municipaux abordant le thème de la pollution lumineuse et l'éclairage extérieur : des outils pour les municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** la conférence se tiendra à Magog le 16 avril 2015 de 13h30 à 16h30, et qu'il n'y aucun frais pour cette conférence;

**2015-04-082**

**Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil autorise l'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Paul Carignan, à participer à cette conférence gratuite se tenant le 16 avril 2015.

**QUE** le conseil autorise le remboursement des frais de déplacement encourus pour assister à cette conférence.

**ADOPTÉE**

### 7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### 7.1 Vente d'arbustes indigènes pour le reboisement des bandes riveraines

**2015-04-083**

**Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE** la Municipalité d'Ogden participera à la vente d'arbustes indigènes organisée par la MRC de Memphrémagog en 2015.

**QUE** le prix facturé aux citoyens soit fixé selon les recommandations de la MRC.

**QUE** la Directrice générale est autorisée à préparer et poster un dépliant à tous les citoyens d'Ogden afin qu'ils puissent se prévaloir de cette offre.

**ADOPTÉE**

#### 7.2 Distribution de compost gratuit (Régie de Coaticook)

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie de Coaticook offre à la Municipalité du compost gratuit pour fin de distribution aux citoyens d'Ogden;

**2015-04-084**

**Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à faire transporter, par Chris Hatch, un maximum de trois (3) charges de compost de la Régie de Coaticook, à destination de l'espace réservé à cette fin sur le terrain appartenant à la Municipalité, pour une dépense maximale de 500\$ taxes en sus.



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire <i>AmS</i>	D.G. <i>pc</i>
---------------------	-------------------

**QUE** la directrice générale annonce la distribution de compost aux résidents d'Ogden par le biais des pages d'annonces communautaires du Reflet du Lac et du Stanstead Journal.

**QUE** dès que le compost sera disponible pour la distribution, le compost soit offert aux citoyens sur une base « libre service », sans que la distribution n'en soit supervisée.

**ADOPTÉE**

### **7.3 Forum développement durable dans les collectivités pour la conseillère no. 6**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) offre un forum développement durable dans les collectivités de la région afin de donner l'occasion unique de mieux comprendre le concept du développement durable dans un contexte municipal et d'outiller les participants pour sa mise en oeuvre;

**CONSIDÉRANT QUE** le forum se tiendra à Sherbrooke le 8 mai 2015 de 8h45 à 16h30, et que le tarif pour l'inscription est de 155.00\$ par personne si payé avant le 10 avril 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** la conseillère no. 6, Mme Sylvie Lefebvre, se dit intéressée à participer à ce forum;

**2015-04-085**

**Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par monsieur Richard Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil autorise la conseillère no. 6, Mme Sylvie Lefebvre, à participer à ce forum se tenant le 8 mai 2015.

**QUE** le conseil autorise le paiement du tarif d'inscription de 155.00\$ et le remboursement des frais de déplacement encourus pour assister à ce forum.

**ADOPTÉE**

### **7.4 Formation pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement**

**CONSIDÉRANT QUE** la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ) offre une formation sur le nouveau règlement « Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection » et que cette formation serait opportun pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement;

**CONSIDÉRANT QUE** la formation se tiendra à Drummondville le 28 avril 2015 de 8h30 à 16h30, et que les tarifs d'inscription pour cette formation sont de 270.00\$ taxes en sus ou de 135.00\$ si la municipalité est parmi les 320 premiers membres sociétaires à se prévaloir du rabais de 50 % offert aux membres de la MMQ ;

**2015-04-086**

**Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Richard Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil autorise l'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Paul Carignan, à participer à cette formation se tenant le 28 avril 2015.

**QUE** le conseil autorise le paiement des frais d'inscription de 270.00\$ taxes en sus ou de 135.00\$, dépendant si la municipalité est parmi les 320 premières inscriptions, et le remboursement des frais de déplacement encourus pour assister à cette conférence.

**ADOPTÉE**

### **8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS**

#### **8.1 Rapport 2014: programme de transport adapté pour personnes handicapées**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit déposer auprès du ministère des Transports, à titre de reddition de compte pour la subvention reçue en 2014 dans le cadre du volet souple du programme de transport adapté, un état des résultats ainsi qu'une résolution l'approuvant;



**OGDEN**

## **PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogdén**

Maire	D.G.
<i>JwA</i>	<i>je</i>

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil ont reçu copie de l'état des résultats et en ont pris connaissance;

**2015-04-087**

**Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil approuve l'état des résultats préparé par la directrice générale, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **8.2 Octroi du contrat pour abat-poussière**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a lancé un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour la fourniture et l'épandage d'environ 150,000 litres de chlorure de calcium 35% sur ses chemins de gravier, et que le prix soumis doit respecter le montant prévu au budget 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission conforme et la plus basse reçue est de la compagnie Somavrac C.C. Inc. au prix de 0.308\$ du litre, taxes en sus;

**CONSIDÉRANT QUE**, d'après le document d'appel d'offres, le conseil a le droit de diminuer les quantités livrables ou l'étendue des services fournis avec le bien et d'en réduire le prix en conséquence, et que la diminution du prix résultant de ces modifications sera alors calculée à l'aide du prix du litre du formulaire de soumission;

**CONSIDÉRANT QUE** la diminution à une quantité de 125,000 litres de chlorure de calcium équivaldrait à un prix total de 38,500.00\$, taxes en sus, ce qui respecterait le montant prévu au budget 2015;

**2015-04-088**

**Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par monsieur Richard Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil octroie le contrat pour la fourniture et l'épandage de 125,000 litres de chlorure de calcium 35% à la compagnie Somavrac C.C. Inc. au prix de 0.308\$ du litre, taxes en sus, pour un montant maximal de 38,500.00\$ taxes en sus.

**QUE** le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité d'Ogdén.

**ADOPTÉE**

### **8.3 Appel d'offres pour le rechargement**

**2015-04-089**

**Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité**

**DE** demander à la directrice générale d'émettre un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour le rechargement des chemins qui seront déterminés par le comité de voirie dans les prochains jours et qui seront détaillés dans le document d'appel d'offres, pour un total d'environ quatre (4) kilomètres.

**DE** formuler l'appel d'offres de façon à obtenir un prix forfaitaire pour l'épandage de gravier sur une largeur de chemin de vingt-deux (22) pieds avec bombardement au centre du chemin de six (6) pouces d'épaisseur par rapport aux extrémités latérales, et que le prix soumis doit respecter le montant prévu au budget 2015.

**DE** ne pas spécifier une carrière particulière afin d'obtenir le plus de soumissions possibles.

**ADOPTÉE**

### **8.4 Utilisation du téléphone cellulaire d'urbanisme par l'employé de la voirie saisonnier pendant la saison 2015**

**CONSIDÉRANT QU'**il sera nécessaire pour l'employé de la voirie saisonnier d'avoir accès à un téléphone cellulaire municipal pour qu'il puisse être rejoint en tout temps;



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>AW</i>	<i>RG</i>

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspecteur en bâtiment et en environnement est d'accord que le téléphone cellulaire d'urbanisme soit utilisé par l'employé de la voirie saisonnier pendant la durée de son mandat en 2015;

**2015-04-090** Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par monsieur Richard Roy et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil autorise l'employé de la voirie saisonnier d'utiliser le téléphone cellulaire municipal d'urbanisme pendant la durée de son mandat en 2015, et seulement pour des appels concernant la municipalité.

**QUE** ce téléphone soit remis à la municipalité dès la fin du mandat de l'employé de la voirie saisonnier.

**ADOPTÉE**

**8.5** Niveleuse pour la saison 2015

**CONSIDÉRANT QUE** de par sa résolution 2015-03-059, le conseil a demandé d'obtenir au moins deux (2) prix par écrit pour le taux horaire pour niveleuse pour la saison 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspecteur en voirie a reçu des prix pour le taux horaire pour niveleuse pour la saison 2015, et que le prix le plus bas est de 126\$ par heure;

**2015-04-091**

Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil autorise l'inspecteur en voirie à utiliser une compagnie pour les travaux de nivelage de la municipalité pour la saison 2015, au taux horaire maximal de 126\$ par heure, taxes en sus, et pour un montant maximal de moins de 25,000\$, taxes en sus.

**ADOPTÉE**

**8.6** Travaux de mécanique sur le camion Dodge

**CONSIDÉRANT QUE** le camion Dodge municipal est en besoin de travaux de mécanique sur le « manifold gasket » pour assurer son bon fonctionnement;

**CONSIDÉRANT QUE** la plus basse soumission pour ces travaux de mécanique a été obtenue du Garage Mécanique des Frontières au montant total de 626.50\$, taxes en sus;

**2015-04-092**

Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil autorise l'inspecteur en voirie à faire effectuer les travaux de mécanique sur le « manifold gasket » du camion Dodge par Garage Mécanique des Frontières, tels que décrits dans sa soumission, pour un montant maximal de 626.50\$, taxes en sus.

**ADOPTÉE**

**8.7** Usage du véhicule municipal par l'inspecteur en voirie

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a réévalué sa position concernant l'usage du véhicule municipal par l'inspecteur en voirie qui était prévue à la résolution 2013-11-293;

**2015-04-093**

Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité

**QUE** la résolution 2013-11-293 soit annulée.

**ADOPTÉE**





OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogdén

Maire <i>Am</i>	D.G. <i>ve</i>
--------------------	-------------------

### 9. FINANCES

#### 9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

**CONSIDÉRANT QUE** le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 89,798.14\$ et les salaires s'élèvent à 8,922.05\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 98,720.19\$.

**2015-04-094**  
**Il est proposé par monsieur Alain Carrier appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

#### 9.2 Listes des comptes à payer

**CONSIDÉRANT QUE** le total des comptes à payer pour le mois courant est de 25,324.65\$;

**2015-04-095**  
**Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par monsieur Richard Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** la liste des comptes à payer au 7 avril dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

**ADOPTÉE**

#### 9.3 Rémunération du conseil (1<sup>er</sup> trimestre)

**2 j-04-096**  
**Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité**

**QUE** le paiement de la rémunération des membres du conseil soit autorisé pour le 1<sup>er</sup> trimestre, comme suit :

<u>Membre du conseil</u>	<u>Montant brut</u>
Michael Sudlow (maire)	2,448.06\$
Joe Stairs (conseiller, poste no. 1)	816.15\$
Jean R. Roy (conseiller, poste no. 2)	816.15\$
Alain Carrier (conseiller, poste no. 3)	816.15\$
Robert Lebrun (conseiller, poste no. 4)	816.15\$
Richard Roy (conseiller, poste no. 5)	816.15\$
Sylvie Lefebvre (conseillère, poste no. 6)	816.15\$

**ADOPTÉE**

#### 9.4 Dépôt des états financiers 2014 et du rapport du vérificateur

La directrice générale dépose les états financiers de l'exercice 2014 ainsi que le rapport du vérificateur.





OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D. G.
<i>MJS</i>	<i>7/e</i>

### 10. ADMINISTRATION

#### 10.1 Formation gratuite pour la commis administrative

**CONSIDÉRANT QUE** les conseillers juridiques Monty Sylvestre offre une formation gratuite aux fonctionnaires municipaux responsables de déterminer et percevoir les droits exigibles;

**CONSIDÉRANT QUE** la formation se tiendra à Sherbrooke le 24 avril 2015 de 14h00 à 16h00, et qu'il n'y aucun frais pour cette formation;

**2015-04-097**  
**Il est proposé par monsieur Alain Carrier appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil autorise la commis administrative, Mme Ann-Marie Galvin, à participer à cette formation gratuite se tenant le 24 avril 2015.

**QUE** le conseil autorise le remboursement des frais de déplacement encourus pour assister à cette formation.

**ADOPTÉE**

#### 10.2 Conférence web pour la directrice générale

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association des directeurs municipaux de Québec (ADMQ) offre une conférence web sur la loi et la procédure pour rejeter une soumission sur la base d'un mauvais rendement antérieur;

**CONSIDÉRANT QUE** la conférence web se tiendra le 8 mai 2015 de 10h30 à 12h00, et que le tarif membre pour cette conférence est de 138\$ taxes en sus;

**2015-04-098**  
**Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil autorise la directrice générale, Mme Vickie Comeau, à participer à cette conférence web se tenant le 8 mai 2015, et autorise le paiement du tarif de 138\$ taxes en sus pour cette conférence.

**ADOPTÉE**

#### 10.3 Appui au projet de la Société historique de Stanstead / Musée Colby-Curtis - REJETÉ

#### 10.4 Vente de meubles municipaux usagés

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a des meubles usagés à vendre et la directrice générale propose annoncer cela par voie du prochain Quatre-Feuilles en indiquant que seulement les offres faites par écrit et reçues avant le 29 mai seront considérées;

**CONSIDÉRANT QUE** les trois (3) meubles usagés à vendre consistent en une (1) petite table ajustable et deux (2) bureaux;

**2015-04-099**  
**Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à annoncer la vente de ces trois (3) meubles usagés en incluant une mention à cet égard dans le prochain Quatre-Feuilles.

**ADOPTÉE**



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogdén

Maire <i>MJD</i>	D.G. <i>PC</i>
---------------------	-------------------

### 10.5 Entretien du parterre à l'hôtel de ville

2015-04-100

**Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité**

**QUE** Jean-François Vermette soit embauché pour faire la tonte du gazon à l'hôtel de ville pour la saison estivale 2015.

**QUE** la Municipalité paiera 40\$ par tonte à M. Vermette pour ses services, à condition qu'il fournisse son propre équipement et l'essence nécessaire à son fonctionnement, et que le travail soit fait adéquatement. Le débroussaillage avec le taille-bordure dans les fossés sera fait au tarif de 18\$ par heure.

**ADOPTÉE**

### 10.6 Proclamation de la Semaine Nationale de la Santé Mentale 2015

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine de la santé mentale se déroule **du 4 au 10 mai** et que le slogan « *Prenez une pause, dégagez votre esprit* » souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement ;

**CONSIDÉRANT QUE** les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <[acsm.qc.ca](http://acsm.qc.ca)> ;
- en organisant une « pause » collective;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

2015-04-101

**Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil de la municipalité d'Ogdén proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité d'Ogdén et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

**ADOPTÉE**

### 10.7 Don au Cimetière Griffin Hill au nom de Mme Faye Dustin

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Faye Dustin, qui était secrétaire-trésorière de la municipalité d'Ogdén de 1971 à 1999, est décédée récemment;

**CONSIDÉRANT QU'**en appréciation des années de service loyales travaillées par Mme Dustin, le conseil de la municipalité d'Ogdén désire insérer une mention à cet effet dans le prochain Quatre-Feuilles et désire aussi faire un don de 100.00\$ au Cimetière Griffin Hill au nom de Mme Faye Dustin;



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogdén

Maire	D.G.
<i>AWA</i>	<i>W</i>

2015-04-102

**Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par monsieur Richard Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** mention de Mme Faye Dustin soit faite dans le prochain Quatre-Feuilles.

**QUE** le conseil autorise un don de 100.00\$ au Cimetière Griffin Hill au nom de Mme Faye Dustin.

**ADOPTÉE**

**10.8 Atelier de formation 2015 – Sygem**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité fonctionne avec le système Sygem en comptabilité;

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Infotech invite la directrice générale à son atelier de formation Sygem 2015 et que c'est une journée qui permet entre autres de nous informer sur les nouvelles procédures et nouveautés des logiciels, d'apprendre différents trucs et astuces sur l'utilisation de Sygem et d'échanger avec des gens de notre région qui utilisent les logiciels;

**CONSIDÉRANT QUE** la formation se tiendra à Sherbrooke le 6 mai 2015 et les frais d'inscription sont de 210\$ par participant, taxes en sus;

2015-04-103

**Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par monsieur Richard Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil autorise la directrice générale, Mme Vickie Comeau, à participer à cet atelier de formation Sygem 2015 se tenant le 6 mai 2015.

**QUE** le conseil autorise le paiement des frais d'inscription de 210\$ taxes en sus et le remboursement des frais de déplacement encourus pour assister à cet atelier de formation.

**ADOPTÉE**

**11. LOISIRS ET CULTURE**

**11.1 Nomination des patrouilleurs nautiques**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Memphrémagog et la municipalité de Ogdén ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Memphrémagog;

**CONSIDÉRANT QUE** les patrouilleurs nautiques, Charles Donahue, Frédéric Poulin, Samuel Morin, Maxime Lefebvre, Sabrina Asselin-Généreux et Isaac Martin, sont embauchés pour la saison 2015 pour assurer notamment :

- l'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog, sur le lac Memphrémagog;
- l'application des règlements édictés en conformité avec la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*;
  - l'application, entre autres et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :
    - *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*
    - *Règlement sur les petits bâtiments*
    - *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance*
    - *Règlement sur la protection des eaux contre les rejets des embarcations de plaisance (Loi sur la qualité de l'environnement)*
    - *Règlement sur le domaine hydrique de l'État (Loi sur les terres du domaine de l'État)*
    - *Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes*

**CONSIDÉRANT QUE** chacune des municipalités riveraines doit nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>MWS</i>	<i>RC</i>

**2015-04-104**

**Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité**

**QUE** les patrouilleurs nautiques, Charles Donahue, Frédéric Poulin, Samuel Morin, Maxime Lefebvre, Sabrina Asselin-Généreux et Isaac Martin, soient nommés inspecteurs municipaux, aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2015.

**ADOPTÉE**

**11.2 Entente avec Shawn Palmer pour la saison 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil ont reçu copie du projet d'entente avec Shawn Palmer pour la gestion des installations du quai de Cedarville pour la saison 2015, soit le poste de lavage, la rampe de mise à l'eau et le stationnement;

**Il est proposé par monsieur Alain Carrier appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** l'entente est approuvée telle que présentée et que le maire et la directrice générale sont autorisés à la signer pour et au nom de la Municipalité de Ogden.

**ADOPTÉE**

**11.3 Nomination des préposés à l'émission des certificats d'usager et de lavage**

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement municipal no. 2014-09 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes prévoit la nomination, par voie de résolution, de préposés à son application;

**Il est proposé par monsieur Alain Carrier appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QU'**Ann-Marie Galvin, Vickie Comeau, Paul Carignan et Shawn Palmer soient nommés au titre de préposés à l'émission des certificats d'usager.

**QUE** Shawn Palmer soit nommé au titre de préposé à l'émission des certificats de lavage d'embarcation.

**QUE** Shawn Palmer soit nommé au titre de préposé responsable d'un quai public.

**QUE** la patrouille nautique de la MRC soit chargée de l'application du règlement no. 2014-09.

**QUE** le Quai de Cedarville soit reconnu comme poste de lavage sur le territoire.

**ADOPTÉE**

**12. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Il n'y aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

**13. RÉGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES**

**13.1 Adoption - Règlement n° 2015.01 intitulé Règlement n° 2015.01 d'amendement au règlement de zonage**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été dûment donné par monsieur le conseiller Joe Stairs à la séance ordinaire du conseil tenue le 12 janvier 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage en modifiant ou en ajoutant des dispositions relatives aux quais, stationnement et entreposage, gîtes touristiques, location des chalets et les bâtiments accessibles de 8 m<sup>2</sup> ou moins;



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>AW</i>	<i>NE</i>

**CONSIDÉRANT QU'**une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;

**2015-04-107**

**Il est proposé par** monsieur Alain Carrier  
**appuyé par** madame Sylvie Lefebvre  
**et résolu à l'unanimité**

**QUE** le règlement no. 2015.01 intitulé « Règlement n° 2015.01 d'amendement au règlement de zonage » est adopté.

**ADOPTÉE**

**13.2 Adoption - Projet de Règlement n° 2015.04 intitulé Règlement n° 2015.04 d'amendement au règlement de zonage et fixant la date de l'assemblée de consultation**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été dûment donné par madame la conseillère Sylvie Lefebvre à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2015;

**2015-04-108**

**Il est proposé par** madame Sylvie Lefebvre  
**appuyé par** monsieur Jean R. Roy  
**et résolu à l'unanimité**

**QU'**il est résolu d'adopter le projet de règlement n° 2015.04 modifiant le Règlement de Zonage.

**QUE** le présent projet de règlement n° 2015.04 aura pour objet de modifier le règlement de zonage en modifiant les articles 10, 21, 25, 25.1, 42.3.1, 52, 53 et 84 afin d'inclure des changements aux normes pour les bâtiments accessoires et les pavillons d'invités et des modifications quant à l'abattage d'arbres, les abris forestiers et les ouvrages dans les zones inondables.

**QUE** copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 4 mai 2015, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

**ADOPTÉE**

**13.3 Adoption – Projet de Règlement n° 2015.05 intitulé Règlement n° 2015.05 d'amendement au règlement de lotissement et fixant la date de l'assemblée de consultation**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été dûment donné par madame la conseillère Sylvie Lefebvre à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2015;

**2015-04-109**

**Il est proposé par** madame Sylvie Lefebvre  
**appuyé par** monsieur Robert Lebrun  
**et résolu à l'unanimité**

**QU'**il est résolu d'adopter le projet de règlement n° 2015.05 modifiant le Règlement de lotissement.

**QUE** le présent projet de règlement n° 2015.05 aura pour objet de modifier le règlement de lotissement en modifiant l'article 5 et le tableau 1 à l'article 23 afin d'ajouter la largeur d'un lot face à un lac ou cours d'eau permanent.

**QUE** copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 4 mai 2015, à 18h45, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

**ADOPTÉE**





OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogdén

Maire	D.G.
<i>Jmb</i>	<i>VC</i>

**13.4 Adoption – Règlement n° 2015.06 intitulé Règlement n° 2015.06 d'amendement au règlement de permis et certificat**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été dûment donné par madame la conseillère Sylvie Lefebvre à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de permis et certificat en modifiant le tableau « Tarification du Permis de Construction » à l'article 18 et le tableau « Tarification – Obligation de Certificat » à l'article 23 afin de modifier des coûts;

**CONSIDÉRANT QU'**une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;

**2015-04-110 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité**

**QUE** le règlement no. 2015.06 intitulé « Règlement n° 2015.06 d'amendement au règlement de Permis et Certificats » est adopté.

**ADOPTÉE**

**14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG**

**14.1 Diverses rencontres**

M. Sudlow mentionne le plan de développement de la municipalité qui sera complété dans les prochains mois et la Descente 12.

**14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog**

M. Sudlow mentionne que le comité du pacte rural s'est réuni et a accordé des subventions à certains projets. À la MRC, il y a eu des discussions pour trouver une alternative au bureau d'information touristique situé sur l'autoroute 55 qui a été fermé à l'automne 2014. La zone inondable du centre-ville de North Hatley a encore été discutée.

**15. LISTE DE CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.


**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Mailhot a demandé s'il y avait un coût pour l'étiquette de bateau, et on lui a répondu que non, pas pour les résidents d'Ogdén.

**2015-04-111 17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller monsieur Lebrun propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 20 heures 15.

  
Michael Sudlow  
Maire

  
Vickie Comeau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière